



La rubéole Rubella

Qu'est-ce que la rubéole?

La rubéole est une maladie causée par le virus de la rubéole.

La rubéole est généralement une maladie bénigne, mais qui peut être très grave pour les femmes enceintes et le fœtus. Si une femme enceinte est infectée par la rubéole, elle peut faire une fausse couche ou une mortinaissance. Son bébé peut naître avec de graves déficiences congénitales, y compris la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, et des lésions au foie, à la rate et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale (SRC). Ce syndrome touche 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées par le virus de la rubéole au cours des trois premiers mois de leur grossesse. Les cas de SRC sont rares, car de nombreuses femmes sont immunisées du fait de la vaccination systématique. Cependant, on constate encore des cas de SRC au Canada, chez les bébés nés de femmes qui immigrèrent au Canada, car l'immunisation contre la rubéole n'est pas systématique dans de nombreuses régions du monde.

Existe-t-il un vaccin contre la rubéole?

Il existe 2 vaccins disponibles en C.-B. qui offrent une protection contre la rubéole :

1. Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)
2. Le vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle (RROV)

Les vaccins sont fournis gratuitement aux enfants dans le cadre de la vaccination systématique et aux autres personnes qui ont besoin de protection contre la rubéole. Pour plus d'information, consultez [HealthLinkBC File n°14a Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole \(ROR\)](#) et [HealthLinkBC File n°14e Le vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle \(RROV\)](#).

Que faire si j'ai l'intention de devenir enceinte ?

Si vous êtes une femme en âge de procréer, assurez-vous d'être immunisée contre la rubéole avant de tomber enceinte. Si vous n'êtes pas immunisée (vous n'avez pas eu la maladie ou n'avez pas été vaccinée), vous devriez vous faire administrer le vaccin ROR, puis attendre un mois avant de devenir enceinte.

Que faire si je suis déjà enceinte ?

Si vous êtes enceinte et ne savez pas si vous êtes protégée contre la rubéole, on vous proposera de faire un test sanguin pour vérifier votre immunité contre la rubéole dans le cadre des soins prénatals. Si vous n'êtes pas immunisée, vous devriez vous faire vacciner après votre grossesse, de préférence avant même de quitter l'hôpital. Le vaccin contre la rubéole ne doit pas être administré pendant la grossesse, dans le cadre des précautions visant à éviter la prise de vaccins vivants pendant une grossesse. Si une femme enceinte reçoit le vaccin contre la rubéole, ce n'est pas une raison pour interrompre la grossesse. Le vaccin n'a jamais été à l'origine du syndrome de rubéole congénitale.

Comment la rubéole est-elle transmise?

La rubéole se transmet par contact avec la salive ou le mucus de la bouche, du nez ou de la gorge d'une personne infectée. Lorsqu'une personne tousse ou éternue, le virus se propage par voie aérienne sous forme de gouttelettes. Vous pouvez être infecté en respirant ces gouttelettes ou en touchant des objets ayant été contaminés par le virus. Le fait de partager de la nourriture, des boissons ou des cigarettes, ou d'embrasser une personne porteuse du virus peut aussi vous mettre en danger.

Quels sont les symptômes?

Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, de la fièvre, des douleurs musculaires, des maux de tête, une sensation de malaise, un écoulement nasal et de l'irritation oculaire. Les ganglions situés derrière les

oreilles et dans la nuque peuvent gonfler et être douloureux.

L'éruption cutanée, qui peut démanger, débute sur le visage, puis se déplace vers le bas, de la tête aux pieds, et dure environ 3 à 5 jours. Environ la moitié de tous les cas de rubéole ne montrent pas de symptômes d'une éruption. Les symptômes peuvent commencer dès le 7^e jour après l'infection par le virus de la rubéole. Le plus souvent, les symptômes apparaissent de 14 à 17 jours après le premier contact avec le virus.

Que faire en cas d'exposition à la rubéole??

Si vous avez été exposée à une personne atteinte de la rubéole et que vous n'avez pas eu la maladie ni reçu une dose d'un vaccin contre la rubéole, vous devriez vous faire vacciner pour vous protéger contre une exposition future au virus de la rubéole. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous en vue d'une vaccination.

Les femmes enceintes qui ont été exposées à la rubéole devraient parler avec leur fournisseur de soins de santé afin de déterminer si elles sont immunisées contre la rubéole. Les femmes enceintes qui ont été exposées à la rubéole et ne sont pas immunisées devront faire des analyses de sang pour déterminer si elles ont été infectées.

Que faire si je pense avoir la rubéole?

Si vous avez de la fièvre et une éruption cutanée et que vous croyez avoir la rubéole, en particulier si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a la rubéole ou a voyagé dans une zone affectée par une épidémie de rubéole, consultez un fournisseur de soins de santé. Il est préférable d'appeler à l'avance afin d'être vu rapidement et sans infecter d'autres personnes. La rubéole peut se propager facilement dans des endroits comme les salles d'attente et les salles d'urgence. Le médecin ou l'infirmière responsable du triage peut vous diriger vers une zone fermée pour un examen et vous faire venir à la clinique au moment où la salle d'attente est vide. Apportez votre carnet de vaccination. Après un examen physique, il y aura une prise de sang et un frottis de gorge ou un prélèvement d'échantillon d'urine pour faire le diagnostic de la rubéole.

Comment puis-je empêcher la transmission de la rubéole à d'autres personnes?

Une personne atteinte de la rubéole peut propager le virus pendant une période allant de 7 jours avant à 7

jours après l'apparition de la première éruption. Si vous avez la rubéole, vous pouvez aider à prévenir sa transmission à d'autres, et surtout à des femmes enceintes, en respectant les consignes suivantes :

- Restez à la maison pendant 7 jours après l'apparition de la première éruption.
- Lavez-vous souvent les mains.
- Toussez et éternuez dans la manche de votre chemise ou dans un mouchoir en papier plutôt que dans vos mains.
- Ne partagez pas de nourriture, de boissons ou de cigarettes, et n'embrassez personne.

Comment se traiter chez soi?

Une fois que vous consultez un fournisseur de soins de santé, suivez ces conseils de soins à la maison pour vous sentir mieux pendant que vous vous reposez et reprenez des forces :

- Buvez beaucoup de liquides comme de l'eau, du jus et de la soupe, surtout si vous avez de la fièvre.
- Reposez-vous beaucoup.

De l'acétaminophène (p.ex. du Tylenol™ ou de l'ibuprofène (p.ex. de l'Advil™) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex. de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Ne donnez pas d'ibuprofène à un enfant de moins de 6 mois sans en parler d'abord à votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Pour de plus amples informations sur les vaccinations, consultez Immunize BC <https://immunizebc.ca/>



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 (sans -frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.